

ANNONCES LÉGALES

26

SELARL ERIC LAFONT Avocat - 14, rue de Vingré, 03200 Vichy

JOUANDIN FIOUL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7.620 euros
Siège : Parsac, 23140 Jarmages
Siège de liquidation : 42, Clos de la Sablière 23230 Gouzou
399 926 062 RCS Guéret

AVIS DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 15/07/2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 juillet 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Michel JOUANDIN, demeurant 42, Clos de la Sablière, 23230 Gouzou, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 42, Clos de la Sablière, 23230 Gouzou. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Guéret, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le liquidateur,

EC202018

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 201900364 en date du 31 juillet 2019, le Président de Limoges Métropole - Communauté urbaine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, conformément au code de l'environnement, pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Isle.

DATES DE L'ENQUÊTE

Limoges Métropole - Communauté urbaine informe les personnes intéressées qu'une enquête publique, se déroulera du lundi 19 août 2019 au vendredi 20 septembre 2019 inclus soit pendant 33 jours consécutifs.

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

M. Gérard JAMGOTCHIAN, officier en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Limoges du 8 juillet 2019.

LEU DE L'ENQUÊTE

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier sera tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture au public à la mairie d'Isle pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public: (le lundi de 8 h 45 à 18 h, du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h à 18 h, et le vendredi de 8 h 45 à 17 h) et au siège de Limoges Métropole - Communauté urbaine aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Isle (<http://www.ville-isle.fr/>) et sur le site internet de Limoges Métropole - Communauté urbaine (<http://www.aggi-limoges.fr/>, onglet « enquête publique »).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole - Communauté urbaine aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur des registres d'enquête à feuilles non-mobilis, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie d'Isle et au siège de Limoges Métropole - Communauté urbaine cités ci-dessus.

Pendant cette période, toutes correspondances relatives à l'enquête devront être adressées au commissaire enquêteur à la Mairie d'Isle (Mairie d'Isle, 15, rue Joseph-Cazautels, 87170 Isle).

Le public pourra également adresser ses observations via une adresse mail dédiée : ep.isleplu@gmail.com

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Isle :

- Lundi 19 août de 9 h à 12 h ;
- Mercredi 28 août de 9 h à 12 h ;
- Lundi 2 septembre de 14 h à 17 h ;
- Vendredi 6 septembre de 9 h à 12 h ;
- Mercredi 11 septembre de 14 h à 17 h ;
- Vendredi 20 septembre de 13 h à 17 h.

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE L'ENQUÊTE

Adoption d'une délibération approuvant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Isle par Limoges Métropole - Communauté urbaine.

EC202019

ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Retrouvez toutes nos annonces sur : **francemarchés.com**
Le plus grand marché public de France
www.francemarchés.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires pour les départements 87, 19, 23, 24
Renseignements au **05 55 04 49 70** fax **05 55 04 49 71**
ou legales@l-echo.fr

PETITES ANNONCES

DEMANDE D'EMPLOI

ASSISTANTE DE VIE - GARDE DE NUIT cherche emploi chez personnes âgées alentours Bergerac ou Périgueux. Tél. : 06.45.00.11.59.
1139-2

POGNON GENEVE PÉRICULTURE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 115.000 euros
Siège social : Zone Artisanale, Chemin de Rejat, 23000 Guéret
398 068 470 RCS Guéret

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 10/07/2019, l'associée unique, titulaire en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AVIS DE CONSTITUTION

EC202021

Aux termes d'un acte SSP du 15/07/2019 à Busstère-Dunoise, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - **Forme** : Société par Actions Simplifiée. - **Dénomination** : DCR. - **Siège** : Route de Nallat, 3. Les Sectières-des-Combeaux, 23320 Bussière-Dunoise. - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. - **Capital** : 1.000 euros soit 100 actions de 10 €, entièrement libérées. - **Objet** : En France et à l'étranger, de façon directe ou indirecte, le négoce de tous produits de fermiers ou de agriculteurs, de pièces autos et de pièces agricoles neuves ou d'occasion, de véhicules, ainsi que de tous autres produits, et la réalisation de toutes prestations de mécanique et d'entretien, de dépannage et toutes autres prestations. - **Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'un droit de voix qu'il possède ou représente** d'actions. - **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - **Président** : Monsieur Julien DUENAS, demeurant 18, Le Puy-Challaux, 23000 Anzême. - **La société sera immatriculée au** : RCS de Guéret.

Pour avis, Le président,

EC202022

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 30 juillet 2019, à Limoges : - **Dénomination** : SCI VIOSSANGE. - **Forme** : Société Civile. - **Siège social** : Le Moulin Blanc, 436, rue François-Perin, 87100 Limoges. - **Objet** : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'acquisition de terrain, l'exploitation et la mise en valeur de terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la société. L'édification de toutes constructions, ainsi que la réfection et l'amenagement de celles existantes. - **Durée de la société** : 99 années. - **Capital social fixe** : 1.000 euros. - **Montant des apports en numéraire** : 1000 euros. - **Cession de parts et agrément** : Agrément pour toutes les cessions. - **Gérant** : Monsieur Guillaume VIOSSANGE, demeurant 12, L'Échirpeau, 87700 St-Martin-le-Vieux. - **La société sera immatriculée au** : RCS de Limoges. Pour avis,

EC202023

PARTICULIERS : Passez votre petite annonce dans L'ECHO

RUBRIQUES

EMPLOIS : Offre (1) - Demande (2) - **IMMOBILIER** : Location (3) - Immeubles (4) - Propriétés (5) - Fonds de commerce (6) - Propriétés commerciales (16) - Terrains (29) - **AUTRES** : Mobilier (7) - Animaux (8) - Matériel agricole (9) - Autos-Motos (10) - Objets trouvés (13) - Objets perdus (14) - Cours et leçons (15) - Divers (17) - Capitaux (18) - Chasse gardée (20) - Villégiatures (23) Bateaux caravanes (28) - Terrains (29).

TARIFICATION

Tarif forfaitaire de 3 lignes : 4 € (toutes rubriques).
Tarif à la ligne supplémentaire : 1 ligne, 1,35 € ; 2 lignes, 2,70 € ; 3 lignes, 4,05 €
Pour tous renseignements complémentaires, nous consulter.

Rédaction de l'annonce

Rubrique	<input type="checkbox"/>	Nombre de PARUTIONS DEMANDÉES :	<input type="checkbox"/>
COORDONNÉES (non publiées)	<input type="checkbox"/>		
NOM :	<input type="text"/>	PRENOM :	<input type="text"/>
N° et RUE :	<input type="text"/>		
CODE POSTAL :	<input type="text"/>	LOCALITE :	<input type="text"/>
TÉLÉPHONE :	<input type="text"/>	ABONNÉ (joindre n° d'abonné)	<input type="checkbox"/>

OFFRE SPÉCIALE :
2 ANNONCES PAVANTES
LA 3^e GRATUITE

à retourner :
L'ECHO - Service Publicité
29, rue Claude-Henri-Gorceix
B.P. 1582 - 87022 LIMOGES Cedex 9
Tél. : 05 55 04 49 70
Fax : 05 55 04 49 71

MODE DE RÉGLEMENT : CHÈQUE - MONTANT :
SIGNATURE :

NON ABONNÉ :

LES PETITES ANNONCES PARRAISSENT
LE MARDI, LE JEUDI ET LE SAMEDI

2 PARUTIONS
GRATUITES
POUR LES ABONNÉS
AU JOURNAL

L'ECHO -26 - Samedi 3 août 2019

L'ECHO
Chaque jour Retrouvez l'Info
et votre journal
en ligne
sur l-echo.info

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 30 juillet 2019, à Limoges : - **Dénomination** : SELARL SUNSHINE. - **Forme** : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de masseur-kinésithérapeute. - **Siège social** : 2, avenue Locarno, 87000 Limoges. - **Objet** : Exercice seul ou en commun de la profession de masseur-kinésithérapeute. - **Durée de la société** : 99 années. - **Capital social fixe** : 500 euros. - **Gérant** : Monsieur Roman AOUT, demeurant 21, Place Jourdan, 87000 Limoges. - **La société sera immatriculée au** : RCS de Limoges.

Pour avis,

EC202024

3 LIGNES = 4 € TTC
TOUTES ÉDITIONS
TOUTES RUBRIQUES

DELAIS

Votre annonce
doit parvenir au journal
48 heures avant
son jour de parution.